

**L'ÉTAT «CONTOURNÉ» EN LIBYE:
TRIBALISME, CLIENTÉLISME ET RÉVOLUTION
DANS UNE ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE**

Riccardo Bocco

Assistant à l'IUED, Genève et chercheur à l'IRMAC, Lyon

Pourquoi un pays d'Afrique du Nord comme la Libye, qui partage avec les Etats arabes limitrophes un passé à maints égards commun, diffère-t-il autant de ses voisins dans son actuel régime politique? Quels sont les legs du passé ottoman et de la colonisation italienne dans le processus de formation de l'Etat? Quel a été le poids de l'existence et de l'instabilité d'une administration publique dans le processus de création de l'Etat? Comment un régime qui, sur le plan international est étiqueté de «terroriste», peut-il se légitimer à l'intérieur de ses frontières? Que cela implique-t-il d'être sujet d'un gouvernement révolutionnaire dans un Etat pétrolier? Quelle est la place de l'islam dans la société libyenne contemporaine? Que sont devenues les tribus, «sociétés sans gouvernement central» du passé? Enfin, quelle est la nature du système politique qui permet leur intégration?

Voici une série de questions qui ont constitué autant d'interrogations et de pistes de recherche pour les auteurs de deux livres récemment parus sur la formation de l'Etat et les dynamiques politiques au sein de la société libyenne¹. L'étude de L. Anderson, politologue américaine de l'Université de Columbia, est l'aboutissement de seize mois de travail aux archives de Londres, Paris, Rome, Tunis et Tripoli. * Le livre de J. Davis, anthropologue anglais de l'Université de Kent, est, par contre, le résultat d'une recherche effectuée principalement en Cyrénaïque, conduite par étapes successives entre 1975 et 1979, et dont le séjour de terrain a duré plus de deux ans. La problématique du changement socio-politique est le noyau central des deux recherches. A un premier niveau, l'importance de ces livres se situe sur un double plan: la richesse des données et leur complémentarité. En effet, une lecture parallèle des deux recherches, dont chacune contient une analyse fouillée de périodes historiques successives — le travail de L. Anderson est très détaillé, notamment dans la partie concernant le 19^e siècle jusqu'aux années 1950, tandis que l'étude de Davis est surtout axée sur la période pré et post-révolutionnaire — permet au lecteur de suivre les processus de création d'un Etat en Libye et ses limites, aussi bien que les transformations des structures sociales pendant deux siècles. A un deuxième niveau, la

* Voir également à ce propos la note bibliographique de Moncef Djaziri en pp.144-146.

richesse du questionnement que les auteurs ont su poser à partir de leurs données, ainsi que les angles d'analyse respectifs, permettent au lecteur de retrouver dans les deux études une série de perspectives originales et d'éléments clés pour la compréhension du système politique libyen contemporain.

Le rôle causal de l'administration publique dans les formations étatiques de la périphérie

Le travail de L. Anderson est une étude historique sur la formation de l'Etat en Libye — et comparativement en Tunisie — à travers l'analyse du développement du système administratif, du changement des structures sociales internes au pays et de l'intégration dans le système économique mondial d'un Etat de la périphérie. Elle souligne, en particulier, l'importance du rôle causal de la stabilité d'une bureaucratie étatique dans la transformation et la réorganisation des structures sociales d'un pays, et dans la création de ce que l'on nomme « l'Etat moderne ». Selon Anderson, contrairement au processus de formation des Etats européens, les structures politiques des Etats périphériques ne sont pas entièrement le reflet des dynamiques sociales et économiques internes au pays. Dans ses processus de formation, l'Etat à la périphérie a été à la fois un instrument de pénétration capitaliste externe et une structure causale à l'intérieur de sa société. La discontinuité et l'instabilité dans le processus de développement du système administratif constituent, pour Anderson, les clés de lecture des développements politiques en Libye.

L'Etat connu aujourd'hui sous le nom de Libye — nom donné par les colonisateurs italiens à l'ensemble des provinces de Tripolitaine, Fezzan et Cyrénaïque — faisait officiellement partie de l'Empire ottoman jusqu'à la fin de la première Guerre mondiale. Administré du 18^e siècle au début du 19^e siècle par une dynastie d'officiers militaires ottomans quasi indépendants, l'Etat libyen reflétait une imposition étrangère, soutenue par une armée et une administration recrutées en dehors de la société locale. En effet, le type d'Etat existant se rapprochait plutôt du modèle des cités-Etats, son administration et ses capacités extractives étant limitées presque exclusivement aux régions du littoral méditerranéen, et son économie étant basée sur les commerces de longue distance. A la suite de l'occupation française d'Alger en 1830 et de la progressive pénétration commerciale du continent africain de la part des puissances européennes, la Sublime Porte décida de renforcer la présence ottomane dans les provinces libyennes et de mettre fin aux dynasties locales, jugées trop autonomes.

C'est justement à partir des réorientations de la politique de l'Empire ottoman envers ses provinces pendant la deuxième moitié du 19^e siècle, que L. Anderson met en évidence le processus de formation d'un Etat « moderne » en Libye et en analyse les conséquences sur les transformations des structures sociales. Les réformes administratives ottomanes visaient à développer la pénétration de l'Etat dans les provinces, ceci par la création d'une armée recrutée sur place, par une révision du système fiscal et par la cooptation des leaders locaux dans les structures bureaucratiques. En outre, l'intervention de l'Etat dans l'économie locale et le développement d'une agriculture commerciale promue par le

gouvernement s'accompagnaient de l'extension de l'administration (création de monopoles d'Etat sur l'huile d'olive, le sel, le tabac, etc.).

Les changements introduits par les réformes ottomanes eurent des répercussions socio-politiques très importantes. Par rapport au système des cités-Etats qui permettait l'autonomie politique et militaire des tribus nomades du centre-sud du pays et qui empêchait toute notabilité indigène venant des campagnes d'entrer dans les structures bureaucratiques locales, la nouvelle administration ottomane fut en mesure de pénétrer les provinces en brisant militairement l'autonomie tribale et en incluant dans les structures de gestion de l'Etat les notables ruraux. Les leaders locaux devinrent ainsi progressivement des fonctionnaires gouvernementaux. Par leur rôle d'intermédiaires entre l'Etat et la société locale, ils étaient à la fois les collecteurs d'impôts, ceux qui s'occupaient du recensement de la population et du recrutement pour l'armée, et les représentants des populations locales face à l'Etat. Bref, l'administration devint de plus en plus un instrument de contrôle politique, en même temps qu'un moyen de carrière politique dans laquelle un nombre croissant de leaders locaux avait des intérêts personnels. L'émergence d'élites politiques rurales étroitement dépendantes de l'Etat, et dont la richesse était fonction de l'expansion économique de l'Etat, contribua ainsi à briser les solidarités tribales, basées sur les liens de parenté. En milieu rural, on put assister à un processus qu'Anderson définit de «peasantization», terme qu'elle oppose à «tribalisation».

Dans le processus de «peasantization», l'organisation socio-politique tribale cède le pas à l'essor de relations clientélares, basées sur l'échange de biens et services entre des individus de statuts socio-économiques différents et dont l'accès aux ressources est inégal. Progressivement, les relations patrons-clients de type «vertical» ou interindividuelles deviennent «horizontales» ou collectives. Dans ce dernier cas, il s'agit de situations où, par exemple, des communautés locales entières donnent leur appui à des hommes politiques ou des partis, en échange de différents types de biens et services. Ceci constitue un point fort important dans l'argumentation avancée par Anderson. Pour la politologue américaine, le rôle causal de l'administration dans la formation de l'Etat et dans la transformation des structures sociales est bien représenté par le processus de «peasantization» et par l'élargissement au niveau national de structures socio-politiques clientélares. C'est ainsi que, dans son étude, Anderson retrace l'émergence de différentes familles de notables (les Muntasir à Misratah, les al Kikhiya à Banghazi, les Mahamid, Qaramanli et Ku'bar en Tripolitaine), aussi bien que l'ordre de la Sanusiyyah en Cyrénaïque.

A la veille de l'occupation italienne, en 1911, la pénétration de l'Etat par l'établissement d'un système administratif dans les provinces libyennes et par le recrutement des notabilités locales dans les structures bureaucratiques avait contribué à mettre sur pieds de larges réseaux clientélares; «they provided the links through which the government's will was conveyed to distant reaches of the realm, and the avenues by which its subjects were mobilized» (p. 133).

Selon Anderson, c'est à la suite de l'écroulement de l'empire ottoman et de la consolidation de la colonisation italienne que s'effectue la grande rupture dans

le processus de formation de l'Etat en Libye. L'incapacité ou le désintérêt des colonisateurs italiens à se servir des notabilités locales et à les inclure dans les structures administratives coloniales eut comme effet un processus de marche en arrière. Les notables-patrons qui avaient émergé au cours du 19^e siècle à travers leurs postes dans l'administration étaient étroitement dépendants de cette dernière. Etant progressivement exclus de l'administration italienne, et donc privés de l'accès aux ressources de l'Etat, ils se retrouvèrent démunis des moyens leur permettant de continuer à entretenir leurs clientèles. Avec l'écèlement des réseaux clientélistes, les solidarités tribales constituèrent pourtant à nouveau le canevas de l'organisation socio-politique des Libyens et le mécanisme de redistribution des ressources dans un Etat qui n'offrait pratiquement plus aucune possibilité de représentation politique indigène. En outre, le support britannique à la Sanusiyyah pendant la colonisation italienne fournit les moyens de la résistance et donna à l'Ordre un allié très important dans les négociations qui allaient suivre le deuxième conflit mondial. Toutefois, cela contribua aussi à marquer la divergence entre les développements politiques de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine. Le régionalisme, qui s'était progressivement estompé sous les Ottomans, réapparut comme effet de l'appui anglais à la Sanusiyyah et au détriment des leaders politiques de Tripolitaine. Lorsqu'en 1951 la Libye fut déclarée Etat indépendant par l'Assemblée des Nations Unies, l'absence d'une « bourgeoisie » locale était un des éléments les plus frappants du système socio-politique libyen. D'après Anderson, ceci doit être mis en relation avec la politique de colonisation italienne.

L'intronisation comme roi de Idris, leader de l'ordre Sanussite, fut le résultat d'une promesse de la Grande-Bretagne. La période monarchique qui s'acheva par le coup d'Etat de Qadhafi en 1969 est définie par Anderson comme une « bureaucratie patrimoniale ». Dans la gestion politique et économique du nouvel Etat indépendant, l'importance démesurée des liens familiaux et tribaux exprimait bien l'héritage de la colonisation italienne et de l'influence exercée par les Anglais dans leur appui à une politique tribale pendant les années qui avaient précédé l'indépendance. Pourtant, selon Anderson, l'interruption dans le processus de formation d'un Etat territorial bureaucratique a progressivement créé dans la Libye du XX^e siècle une situation d'hostilité permanente vis-à-vis de la notion d'Etat, de l'organisation bureaucratique que sous-tend ce dernier, ainsi que de la différenciation sociale associée, dans le siècle précédent, au contrôle local des institutions étatiques.

Si Anderson, dans la dernière partie de son étude, esquisse trop succinctement la période post-révolutionnaire, et la permanence des solidarités tribales notamment, le travail de Davis nous éclaire davantage sur la situation contemporaine.

Tribalisme, révolution et islam dans une économie pétrolière

Une série de clés de lecture du système politique libyen pendant les vingt dernières années nous est proposée par J. Davis à travers l'analyse de cinq éléments constitutifs de l'histoire et du régime politique du pays : la révolution, le

pétrole, l'histoire coloniale, une vision « puritaine » de l'islam et une image d'absence de l'Etat. Chacun de ces facteurs n'est pas spécifique à la Libye. Ce qui, par contre, constitue la particularité du cas libyen est leur combinaison, ajoutant à chaque élément des caractéristiques inattendues.

Une des premières constatations que l'on peut faire à propos de la RÉVOLUTION libyenne c'est qu'elle a eu lieu quelques années après le coup d'Etat de septembre 1969 : le Livre Vert de Qadhafi notamment n'a pas été une cause de la révolution, mais un de ses produits. Lorsque Qadhafi et les « Officiers libres libyens » accédèrent au pouvoir, ils affirmèrent leur conviction d'agir dans l'intérêt du peuple libyen et de la nation arabe, tout en soulignant leur inspiration « socialiste ». Cependant, ils n'avaient aucun programme précis de transformation de la société libyenne, ni un modèle de structure politique défini qui aurait pu supplanter celui de la monarchie. Les Officiers Libres libyens n'avaient pas été entraînés dans des écoles ou des académies militaires soviétiques, chinoises ou égyptiennes ; ils n'avaient pas connu non plus les prisons de leur pays ou l'exil forcé. Ces officiers empruntèrent certaines idées ailleurs, par exemple la notion de révolution dans son sens abstrait, la notion ba'athiste selon laquelle les classes sociales doivent coopérer pour le développement socialiste, la notion nassériste du parti unique. Cependant, une charte révolutionnaire n'avait pas été préétablie et il n'existait donc pas un programme qui « liait les mains » des nouveaux leaders. En outre, sur un plan pratique, la plupart des révolutions ont à leur tête un groupe d'individus, de leaders, dont les activités et l'engagement politique avant la révolution leur ont permis de prétendre contribuer ensuite à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques du nouvel Etat révolutionnaire. L'adhésion et la participation active au FLN algérien pendant la lutte de libération nationale, par exemple, a constitué pour plusieurs de ses membres un « billet d'entrée » dans l'élite politique algérienne post-révolutionnaire. Mais il n'en va absolument pas de même en Libye, où il n'y a eu ni lutte ni mouvement de libération nationale.

Si, d'un côté, les Officiers Libres libyens ont pu jouir d'une autonomie idéologique relativement importante dans le processus révolutionnaire qu'ils allaient entamer au cours des années 1970, d'un autre côté, ils ont également bénéficié des avantages offerts par la RENTE PÉTROLIÈRE. Comme le souligne Davis, après le coup d'Etat, « Lybian leaders, not exempted from the two needs of money and the military, could get their revenue without perfecting the State. The spoils of victory were petroleum plants rather than a taxation department, and the leaders (...) did not need to raid their citizens » (pp. 250-51). Davis appelle « hydrocarbon societies » — en hommage à K. Wittfogel — les sociétés où le budget de l'Etat est financé en grande partie (entre 80 et 100 %) par les recettes pétrolières. Les limites d'une économie pétrolière, dont la Libye est un exemple, sont assez connues : vulnérabilité par rapport aux fluctuations du prix du pétrole sur le marché international et dépendance des marchés extérieurs pour l'achat des facteurs de production et des biens de consommation. Au niveau du marché interne du travail, les citoyens deviennent fonctionnaires d'Etat, managers et employeurs et cela contribue à créer un déséquilibre ultérieur : la dépendance d'une force de travail étrangère immigrée pour la plupart

des travaux non qualifiés. Cependant, ce qui a été moins souvent analysé, ce sont les conséquences politiques d'une économie pétrolière. Dans une «hydrocarbon society» le gouvernement n'a pas besoin des impôts des citoyens pour alimenter ses revenus, il taxe une tierce partie. Ainsi, si l'Etat peut être financièrement autonome de ses citoyens, il suffit au régime d'un consensus minimal pour gouverner: «for, if it is a general principle of democracy that there should be no taxation without representation (...), without taxation it may be possible to do without formal representation altogether» (p. 18).

Cependant, tout en étant une «hydrocarbon society», la Libye constitue un cas à part, par rapport aux Etats pétroliers de la Péninsule arabique, au moins sur deux points principaux: les membres du Revolutionary Command Council ne sont pas les membres d'une même famille et, depuis leur accession au pouvoir, ils ont poursuivi une politique de «démantèlement» de l'Etat.²

Le deuxième aspect véhiculé par le discours du régime sur l'ABSENCE DE L'ÉTAT en Libye, est particulièrement frappant. Dans le premier chapitre du Livre Vert, sous-titré la «troisième voie», Qadhafi affirme que le système des Etats est forcément oppressif parce qu'il implique la notion de représentation: la délégation de la souveraineté individuelle conduit nécessairement à des formes de domination injustes. Il s'ensuit logiquement que tout parti politique en Libye est banni puisque toute forme de représentation est considérée comme une fraude. De même, puisque l'existence de tout Etat implique des formes de représentation, le refus de la représentation politique est pour Qadhafi la base du refus de l'Etat. La solution proposée est celle de la Jamahiriya (que l'on peut traduire de façon contradictoire comme «Etat des masses») où, théoriquement, le pouvoir du gouvernement central est aboli, les ministères deviennent des secrétariats, et le pouvoir de décision est entre les mains des comités et assemblées populaires. Davis nous montre très bien, à ce propos, les différents plans — rhétorique, institutionnel et pratique — du fonctionnement du système politique libyen et les écarts qui existent entre les différents niveaux. Notamment, les assemblées populaires n'ont jamais le droit de discuter officiellement la gestion du secrétariat du pétrole, donc les principales sources de revenu de la Jamahiriya, ni du budget de l'Armée et de la Police.

Toutefois, si l'Etat est officiellement aboli en Libye et si toute forme de représentation politique est considérée comme une fraude, il reste encore à comprendre comment se structurent les intérêts et quelles sont les dynamiques de l'action politique à l'intérieur de la Jamahiriya. C'est bien là l'originalité de l'argumentation de Davis. Il nous explique en particulier comment l'ORGANISATION TRIBALE, qui a été historiquement le modèle d'organisation des sociétés nomades pastorales et qui a fourni le canevas organisationnel et associatif de la résistance à la colonisation italienne, se reproduit dans la Jamahiriya révolutionnaire. L'arène politique du pays est relativement petite: la Jamahiriya compte un peu plus de 2 millions d'habitants, dont environ 2500 individus sont des cadres de la révolution. Ces derniers sont membres d'une société qui est en grande partie tribalement organisée. Davis analyse les relations tribalisme-révolution à travers la vie quotidienne à Kufra, une oasis de 10 000 habitants

dans le sud de la Cyrénaïque, et à Ajdabiyyah, une petite ville d'environ 30 000 personnes près du littoral, et où, parmi d'autres tribus, résident la plupart des membres des Zuwaya.³ Dans le cadre urbain de Ajdabiyyah, par exemple, les membres de lignages et de tribus différents sont plus étroitement en contact que dans le passé: ils travaillent ensemble dans les bureaux administratifs, dans les banques, dans les compagnies pétrolières. Toutefois, le cloisonnement résidentiel à l'intérieur du périmètre urbain est fortement marqué par l'appartenance tribale des individus. Les relations de voisinage, confinées essentiellement aux relations intratribales, aussi bien que le taux endogamique très élevé des échanges matrimoniaux, permettent de saisir à Kufra et Ajdabiyyah l'importance des appartenances tribales. En effet, une tribu n'est pas un «*opinion-based group*»: on est membre d'une tribu par naissance et non pas par engagement idéologique. L'importance et la force des tribus dans le système politique libyen est fonction de l'espace informel que le régime leur accorde:

«Sections of tribes maintain welfare systems, pay medical, legal and support costs for the members who are in need (...). They demand compensation when someone from another section of another tribe injures one of their own (...). The coordinator of such activities is a shaykh: he has no formal power, he is a senior and respected Kinsman of his members (...), able to use the threat of collective actions» (pp. 95-96).

Pourtant, le conflit qui peut émerger entre allégeances tribales et administration révolutionnaire est de caractère organisationnel plutôt qu'idéologique. Les jeunes cadres ont sûrement une autorité, mais la capacité de mobilisation des groupes est détenue par des hommes plus âgés, les *shuyukh*. En ce sens, Davis nous offre plusieurs exemples de l'importance des allégeances tribales dans les élections municipales ou dans la délégation d'autorité que la Police accorde aux *shuyukh* des tribus pour la résolution de conflits potentiels qui peuvent émerger entre des tribus à la suite d'accidents de voiture ou de meurtres.

Dans son analyse du refus «rhétorique» de l'Etat en Libye et de la permanence de structures socio-politiques tribales, Davis rejoint Anderson en s'appuyant lui aussi sur l'HÉRITAGE COLONIAL. Au-delà des horreurs impliquées par la «*pax italica*» — on estime que pendant l'occupation italienne environ 25 % de la population libyenne avaient péri ou avaient choisi la voie de l'exil —, Davis souligne aussi comment, à la différence des autres colonies d'Afrique du Nord, le modèle d'Etat importé et imposé par les Italiens n'a jamais été objet de négociations avec les élites politiques indigènes. En outre, la brièveté relative de l'expérience coloniale n'a pas permis le développement d'une connaissance et d'une adaptation réciproque entre colonisateurs et colonisés:

«Italy did not produce scholars and educators, interpreters of Libyan society and culture of the status of a Masqueray or a Montagne, a Berque or a Bourdieu (...). Libyans did not have the time to acquire that knowledge of their colonizer's language and culture which characterizes the elite groups of Morocco, Algeria and Tunisia. This is a mixed blessing (...) but it has an influence on politics and attitudes to the State» (p. 253).

Examinons enfin la PLACE DE L'ISLAM dans la Jamahiriya révolutionnaire. Certains auteurs ont même parlé à propos de la Libye de «révolution islamique». Dans le Livre Vert il est affirmé que la religion (*din* et non pas islam) est une base essentielle de justice sociale. Dans les écrits publiés de Qadhafi, c'est la Grèce

classique, et non les Empires musulmans, qui est mentionnée comme exemple de démocratie. Le nouveau régime a certes introduit la législation islamique, mais pas complètement, ni dans son contenu ni dans son application. Davis remarque comment le rôle de l'islam dans les discours de Qadhafi a acquis une place importante seulement dans la deuxième partie des années 1970. En effet, c'est à partir de 1976 que les *'ulama* libyens contestent au régime le rôle qu'il cherche à jouer en tant qu'arbitre de la doctrine et de l'interprétation du Coran. Les *'ulama* reprochaient à Qadhafi les affirmations selon lesquelles l'islam est une doctrine socialiste qui, notamment, peut sanctionner les limites quantitatives à la richesse personnelle et condamner le commerce privé à but lucratif. Les réponses et les stratégies de Qadhafi ont visé à attaquer à la base l'autorité de l'*establishment* religieux, en affirmant que tout homme pieux peut interpréter correctement le Coran, comme tout *imam*, *'ulama* ou *mufti*. En soulignant que seul le Coran doit être le guide du bon musulman, il a ainsi proclamé la nécessité de se débarrasser de toute tradition d'interprétation coranique, et implicitement des gardiens et détenteurs de ce savoir. C'est probablement dans de tels types d'actions que certains auteurs occidentaux ont voulu voir une «révolution islamique» ou un retour au «fondamentalisme». Mais étiqueter la révolution libyenne d'«islamique» ne nous aide probablement pas beaucoup dans la compréhension de la Libye contemporaine. Par contre, c'est plutôt dans la mouvance d'une révolution «purificatrice», si on peut l'appeler ainsi, qu'on en arrive à évoquer le rôle de l'islam. En effet, d'un côté, Qadhafi ne pouvait pas adopter les idiomes d'un réformisme séculaire, trop associé aux valeurs occidentales néo-coloniales. D'un autre côté, même si le régime monarchique était considéré comme très corrompu, le gouvernement Sanusi avait une autorité spirituelle. Face à ces deux contraintes, Qadhafi a choisi de se présenter comme le «révolutionnaire purificateur venu du désert», image hautement évocatrice dans le monde arabo-musulman.

Vers de nouvelles perspectives dans l'analyse de l'Etat dans le Monde arabe?

La plupart des politologues qui ont étudié les systèmes politiques du Moyen-Orient ont presque toujours eu tendance à se concentrer sur l'analyse des institutions étatiques, sur le rôle des partis politiques et les processus électoraux, sur la formulation des politiques étatiques et les dynamiques des relations internationales. Par contre, les anthropologues travaillant sur les problèmes de relations de pouvoir et sur les systèmes d'autorité ont le plus souvent adopté une perspective micro-sociologique. Ce sont les dimensions du pouvoir dans les dynamiques politiques au niveau local, à l'intérieur de villages, d'entités tribales ou ethniques, en ville ou à la campagne, qui ont prioritairement retenu leur attention.

Moins commune aux politologues et aux anthropologues, mais largement souhaitée, est une perspective qui puisse combiner un angle d'analyse à la fois macro et micro-sociologique. En ce sens, les études d'Anderson et de Davis contribuent à ce rapprochement et montrent également bien la fécondité d'une approche interdisciplinaire. Tandis que le travail d'Anderson démontre l'impor-

tance des sources historiques et d'une bonne connaissance de la littérature anthropologique, dans le livre de Davis on retrouve le parcours d'un anthropologue qui, à partir de son terrain, est capable d'élargir progressivement ses perspectives jusqu'à questionner le système politique libyen dans son ensemble. Autrement dit, si d'un côté, à partir des données d'archives, Anderson nous offre un essai d'histoire politique et sociale, nourri de perspectives anthropologiques, d'un autre côté, Davis sait comment rendre significatives les données recueillies chez les membres de la tribu des Zuwaya en créant en continuation des passerelles explicatives entre le système politique local et national.⁴ En outre, le choix d'une analyse historique, privilégié par Anderson, permet à la politologue de sortir des perspectives évolutionnistes et structuralistes qui ont longtemps été le piège de l'école «développementaliste» américaine. De plus, dans le sillage de B. Turner et A. Zghal, Anderson souligne la non-pertinence des paradigmes wébériens et marxistes à l'analyse des processus de formation de l'Etat dans le Monde arabe.⁵ Tout en ayant choisi une perspective théorique qui, au premier abord, pourrait paraître wébérienne, Anderson nous démontre la réversibilité des processus de formation de l'Etat en Libye, amorcés par le développement du système administratif. De plus, en analysant la nature particulière de l'autorité politique traditionnelle et le système économique interne, Anderson met en évidence la dissociation qui existe dans les processus de formation des états périphériques entre structures politiques et structures socio-économiques. Cela lui permet pourtant de rejeter les approches développementalistes des théories de la modernisation, largement inspirées par l'histoire des Etats européens.

Si l'étude d'Anderson ne nous offre pas encore une nouvelle réflexion théorique, le travail est cependant novateur dans son approche méthodologique. Le travail de Davis qui, par contre, après une première lecture rapide, peut donner l'impression de ne pas avoir d'ambitions théoriques, cache derrière un style brillant souvent ironique et dépourvu du ton de la «démonstration académique» toute une série de réflexions et questions très pertinentes et stimulantes. Un thème en particulier, celui du tribalisme, a retenu notre attention. S'il est vrai que les notions de tribu et tribalisme ont trop souvent évoqué chez plusieurs sociologues et politologues occidentaux et arabes un sens presque de refus vis-à-vis de phénomènes considérés comme appartenant à un passé lointain, Davis nous démontre que, dans le cas libyen, le problème n'est pas de l'ordre des études archéologiques. Bien au contraire, l'étude des organisations socio-politiques tribales demeure une dimension clé dans l'analyse du système politique libyen. Si cet aspect crée sans doute une spécificité de la Libye par rapport aux autres Etats du Maghreb — exception faite de la Mauritanie probablement — les réflexions de Davis peuvent par contre stimuler les chercheurs qui travaillent sur la Péninsule arabe. Il ne s'agit pas de suggérer des comparaisons hasardeuses et privées de fondements. Cependant, une approche des systèmes politiques du Golfe qui tienne compte d'une analyse des organisations tribales n'a jamais été très poussée et, en ce sens, les perspectives théoriques et méthodologiques de Davis sont fort importantes.⁶

Les études d'Anderson et de Davis sur les processus de formation de l'Etat en Libye et leurs «contournements» seront probablement «incontournables» pour les chercheurs qui travaillent non seulement sur le système politique libyen, mais sur le Monde arabe en général.

Notes

¹ L. Anderson, *The State and Social Transformation in Tunisia and Libya, 1830-1980*, Princeton University Press, 1986; et J. Davis, *Libyan Politics: Tribe and Revolution*, London, I.B. Tauris & Co., 1987. Comme le titre de son livre l'indique, l'étude de L. Anderson est un travail comparatif. Ici, nous nous sommes limité à l'analyse de ses perspectives théoriques et de son étude de cas sur la Libye.

² Dans le cas des Etats pétroliers de la Péninsule arabique, des familles tribalement organisées détiennent le contrôle du pouvoir politique. Mise à part l'expérience parlementaire du Kuwait (1964-1977) et du Bahrain (1973-1975), les différents gouvernements des monarchies pétrolières et tribales ont progressivement visé le perfectionnement des appareils étatiques, tout en empêchant l'établissement d'institutions politiques représentatives formelles. Dans ces cas, il est plus simple et plus économique pour le Prince d'admettre des formes de représentation qu'il choisit lui-même, et de garder des postes de l'administration de l'Etat néo-patrimonial pour des redistributions ad hoc. On peut voir à ce propos: A.I. Baaklini, «Legislatures in the Gulf Area», *International Journal of Middle East Studies*, vol. 14, 1982, pp. 359-379; J. Crystal, *Patterns of State-building in the Arabian Gulf: Kuwait and Qatar*, Ph.D. Dissertation, Harvard University, Cambridge (Massachusetts), April 1986; D. Eickelmann, «Kings and People: Oman's State Consultative Council», *The Middle East Journal*, vol. 38, N° 1, 1984, pp. 51-71.

³ D'un point de vue ethnographique, l'étude de Davis complète et approfondit le travail d'autres anthropologues qui, à partir des années 1930, ont travaillé en Cyrénaïque sur d'autres tribus. Les travaux de E.E. Evans-Pritchard, de E.L. Peters et de R. Behnke, publiés respectivement dans les années 1940, 1960 et 1970-80, sont parmi les exemples les plus connus.

⁴ Sans remettre en question l'importance ou l'intérêt des données contenues dans d'autres ouvrages parus dans les années 1980, les perspectives dégagées par Anderson et Davis nous paraissent novatrices. Parmi les ouvrages récents sur la Libye, mais avec une approche assez «classique», on peut citer: J. Wright, *Libya: A Modern History*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1982. E.G. Joffe & McLachlan (eds.), *Social and Economic Development of Libya*, London, MENAS Press, 1982. J.A. Allan (ed.), *Libya since Independence: Economic and Political Development*, New York, St.Martin Press, 1982.

⁵ Nous nous référons ici à une série de travaux qui demeurent fondamentaux dans l'analyse des approches théoriques à la formation des Etats dans le Monde arabe: B. Turner, *Weber and Islam: A Critical Study*, London, Routledge and Kegan Paul, 1974; B. Turner, *Marx and the End of Orientalism*, London, Allen & Unwin, 1978; A. Zghal, «Marxist and Weberian Intellectual Traditions and the Social Structures of the Middle East», *International Review of modern sociology*, vol. 12, N° 1, 1982.

⁶ Parmi les études sur les systèmes politiques des Etats pétroliers de la Péninsule arabe, un nombre relativement restreint de travaux d'historiens, de politologues et d'anthropologues a analysé en profondeur les dimensions politiques des organisations tribales. On peut citer parmi les quelques études qui ont marqué le domaine: F. Khuri, *Tribe and State in Bahrain*, Chicago University Press, 1980; J.E. Peterson, *Oman in the twentieth century*, London, Croom Helm, 1978; F. Heard-Bey, *From Tribal States to United Arab Emirates*, London, Longman, 1982; G. Salameh, «Political Power and the Saudi State», *MERIP Reports*, October 1980, pp. 5-22. N. Gavrielides, «Tribal Democracy: The anatomy of parliamentary elections in Kuwait», in: L. Layne (ed.), *Elections in the Middle East*, London, Westview Press, 1987, pp. 153-191.